

Avis de marché

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **18-55227**

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Yvetot.

Correspondant : M. le maire de Yvetot ou son représentant, place de l'hôtel de

Ville 76190 Yvetot tél. : 02-32-70-44-70 télécopieur : 02-32-70-44-

71 courriel : cellule.marches@yvetot.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.adm76.com>.

Objet du marché : travaux Gymnase Profit.

Lieu d'exécution : gymnase Profit, 76190 Yvetot.

Caractéristiques principales :

rénovation de l'éclairage et rénovation du sol sportif

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : .

à compter du 2 juillet 2018 et jusqu'au 31 août 2018.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 50 %;
- valeur technique : 50 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 mai 2018, à 16 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-15-16.

Renseignements complémentaires : les sous critères de la valeur technique sont détaillés dans le Règlement de Consultation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le soumissionnaire transmettra son offre par courrier recommandé avec AR ou remise en main propre au service Marchés Publics de la ville d'Yvetot contre récépissé avant la date et heure limite de réception des plis. La transmission par voie électronique est autorisée sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <https://marchespublics.adm76.com>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 avril 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Services techniques de la ville d'Yvetot.

Correspondant : M. Mouy Jean-Pierre, 3, rue de l'enfer, 76190 Yvetot, tél. : 02-32-70-44-80, télécopieur : 02-32-70-44-81, courriel : jpierre.mouy@yvetot.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie d'Yvetot.

Correspondant : cellule Marchés Publics, place de l'hôtel de ville, 76190 Yvetot, tél. : 02-32-70-44-70, télécopieur : 02-32-70-44-71, courriel : cellule.marches@yvetot.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : ADM 76.

adresse internet : <http://marchespublics.adm76.com>.

Mots descripteurs : Electricité (travaux), Revêtements de sols.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Rénovation de l'éclairage

Lot(s) 2. -

Rénovation du sol sportif